

Proposition de stratégie de conception et de diffusion du **guide des mobilités**.

I. Préambule et objectifs

Dans la continuité du parcours de réflexion et de proposition du groupe *Mobilités et circulation dans le PCAET* du CODEV, les mobilités apparaissent au carrefour entre l'aspect écologique et environnement du Plan Climat, et l'aspect économique avec les sujets de pouvoir d'achat. Face aux constats actuels, il convient aujourd'hui d'unifier la politique mobilité du territoire par un accompagnement et particulièrement par une démarche de communication. Cette démarche est prévue par le Plan Climat et reprise par le groupe de CODEV dans son Axe 3 de travail.

L'objectif est de participer à l'élaboration d'un guide des mobilités du territoire de Liffré-Cormier Communauté, comme base du développement de solutions alternatives à l'*autosolisme*, pratique de la voiture individuelle. Ledit guide est désigné comme un support graphique ayant pour durée de vie minimale 2 années.

Le groupe *Mobilités* a formulé diverses propositions à l'attention de Liffré-Cormier Communauté. Il s'agira d'aborder le public cible (II), les canaux de distribution du support (III), le contenu de celui-ci (IV), son aspect sur la forme (V), ainsi que diverses comparaisons en annexe (VI).

II. Public cible

Afin d'**éviter** une **multiplication des coûts**, une **multiplicité de supports** à objectifs et publics différents, ainsi que dans une perspective de réduction de l'impact environnemental découlant de l'impression et de la logistique de distribution, le groupe *Mobilités* du CODEV préconise la réalisation d'un **unique guide** à destination du **Grand public**.

L'ensemble des publics partageront un intérêt commun dans la prise d'information par le moyen du support. Ce dernier devra faire apparaître un contenu large (IV) afin qu'un même foyer composé de publics différents puisse y trouver son compte.

En plus d'ajouter un coût supplémentaire à l'entreprise du guide, la fragmentation des publics est susceptible d'entraîner une méconnaissance de l'offre de mobilité du territoire.

Dans un second temps, le groupe *Mobilités* préconise la réalisation d'un support moins condensé et plus simple à destination des personnes âgées, facilitant par ailleurs l'accompagnement à la démarche d'information (III.3).

III. Canaux de distribution

1. Canaux standard de distribution de la version papier

Toujours dans une nécessité de réduction de l'impact environnemental, ainsi que dans des logiques usuelles et statistiques, le groupe de CODEV recommande la libre mise à disposition du guide au **format papier** dans les "*points chauds*" du territoire (lieux publics, commerces, etc.). En d'autres termes, le groupe *Mobilités* déconseille la distribution d'un support papier à grande échelle dans la mesure où, à l'instar du magazine *Quoi de 9*, un nombre important de destinataires ne prennent pas le temps d'en lire le contenu.

Par interprétation du *Plan Climat Air et Énergie*, le volume de guides distribués dont l'utilité sera jugée par le destinataire/habitant comme identique à de la publicité participe au gaspillage d'une ressource. Cette action contreviendrait à l'Axe 1 "Un mode de vie et des pratiques moins carbonées", "Éviter, réduire et (mieux) valoriser les déchets".

2. Canal actualisé de distribution de la version numérique

Il apparaît nécessaire que le principal support papier soit complété par une réplique accessible au **format numérique**, actualisée au besoin. Ce format sous-entend une liaison de sauvegarde en provenance du guide papier (hyperlien de renvoi vers la rubrique "Mobilités" correspondante du site internet de Liffré-Cormier Communauté où se trouve la version numérique). Des encarts publicitaires dans les différentes gazettes municipales peuvent être utilisés afin de diffuser un lien (ou code QR) vers le guide dématérialisé.

3. Canaux d'accompagnement et de soutien au guide

En plus de la distribution dans les *points chauds* du territoire, et dans la continuité de l'Axe 3 de travail du groupe *Mobilités*, certains **espaces publics** peuvent être utilisés à des fins d'information et d'accompagnement :

- Les pôles de proximité et de services (France Services)
- Les Point Accueil Emploi (PAE)
- Les mairies du territoire
- L'accueil touristique itinérant (selon saison)

Ces canaux supplémentaires permettent le dialogue avec les habitants et éventuels intéressés par la démarche de réduction de l'*autosolisme* dans Liffré-Cormier Communauté.

Lors de l'accueil de nouveaux habitants / café citoyen, la distribution du guide des mobilités pourrait être envisagée. Cette action permettrait d'informer les nouveaux arrivants du panel de mobilités disponibles et de l'implication de l'intercommunalité.

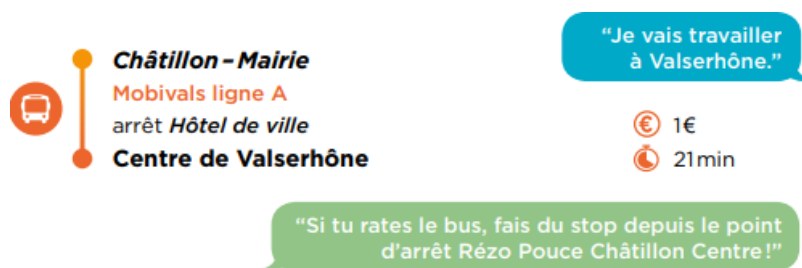
IV. Contenu

1. Sur les types de mobilités

A la manière de la plupart des réalisations de guides des mobilités dans d'autres collectivités, la composition du support apparaît suivant un découpage équilibré des différents types de mobilités du territoire. Cette organisation pourrait prendre la forme de **présentations synthétiques et intuitives**, possiblement à raison d'une page par mobilité, tout en tenant compte de la quantité de contenu nécessaire allouée à chaque solution.

L'ensemble des mobilités doivent apparaître, à destination du grand public : Les lignes d'autocar trans-urbain, le covoiturage, la navette, le vélo (TAD), le transport à la demande. Les rubriques se doivent impérativement d'être **claires** et **compréhensibles** (V) afin de ne pas perturber le lecteur/destinataire/habitant(l').

Le groupe *Mobilités* recommande l'affichage d'un exemple de trajet type en fonction de la solution de mobilité, à raison d'un exemple par solution. Cette méthode est susceptible de procurer des idées de déplacements remplaçant l'*autosolisme* et, par la même occasion, incitant les habitants/destinataires à "sauter le pas". Par exemple, un habitant souhaitant se rendre sur Rennes à partir de Livré-sur-Changeon est incité à utiliser la navette gratuite. Afin d'illustrer ces propos, voici une illustration d'un trajet type dans le "guide de la mobilité dans le Genevois français" par le Pôle métropolitain du Genevois français :



Le **temps** et éventuellement le **coût** de la solution peuvent être indiquées au cas par cas, dans le but de communiquer une information n'étant pas sujette à modification pendant une durée minimale de deux ans à compter de la parution du guide (des organismes externes dont LCC n'a pas le contrôle sont susceptibles de faire évoluer leur politique tarifaire). La **condition d'actualisation des données** est primordiale pour un guide espérant une durée de vie minimale de 2 ans. C'est pourquoi, il est préférable d'éviter l'affichage d'informations périodiques (des horaires d'autocar par exemple), en privilégiant la redirection vers un site internet ou une version numérique actualisée du guide.

En l'absence de données relatives à l'utilisation actuelle du transport à la demande (La Coccinelle), les informations affichées dans le guide se doivent de s'adresser à un public très large : des enfants aux personnes âgées, tout en axant sur l'avantage du coût du titre. Le schéma directeur cyclable n'ayant pas encore été appliqué, il ne semble pas utile de rappeler le projet du développement futur d'aménagements pour le vélo sur le territoire. Néanmoins, il peut sembler intéressant de poursuivre la promotion du service VéLo'C de vélos à assistance électrique.

2. Sur les informations pratiques

Comme élément de sensibilisation aux **bonnes pratiques en matière de mobilités** et de partage de la route, le guide peut être susceptible de rappeler de manière pédagogique des règles de sécurité. Ce rappel pourrait être axé sur la sécurité à vélo (casque, gilet jaune, etc.). Toutefois, il faudra veiller à ne pas énoncer de règle juridique dure (pas de droit dur), pas non plus d'évocation de sanctions éventuelles au regard de la loi, le guide doit rester bienveillant à destination de l'habitant.

Le guide peut également faire référence au planificateur multimodal *régional* **Mobibreizh** pour les déplacements en autocar trans-urbain ou pour tout autre déplacement extracommunautaire, le TAD et la navette ne faisant pas encore partie intégrante de ce service. Pour illustration, voici une note d'information du service Mobibreizh issu du "guide des solutions de déplacement" du Pays Centre Ouest Bretagne :

L'outil pratique

Pour simplifier vos déplacements : calculez vos itinéraires sur mobibreizh.bzh !
La région Bretagne a mis à disposition un calculateur d'itinéraires en porte à porte. Il prend en compte tous les modes de transports publics régionaux (cars, TER) mais également la marche, le vélo et le covoiturage.

Rendez-vous sur : 

Ou téléchargez l'appli MobiBreizh :  

Enfin, il serait utile d'afficher la prise en charge partielle voire totale du prix de l'**abonnement de transport par l'employeur**. Pour exemple, le "guide des solutions de déplacement" du Pays Centre Ouest Bretagne indique cette mention : *"Si vous utilisez un transport public pour vous rendre au travail, votre employeur a l'obligation de vous rembourser au minimum 50 % du prix de votre abonnement"*.

Préconisation : Il n'apparaît pas nécessaire de faire figurer "le défi covoit" ou tout autre référence à l'association *éhop*, dans la mesure où cette information pourrait se confondre avec le service *OuestGo*, dans un support se voulant synthétique.

V. Aspect général et forme

Le groupe *Mobilités* du CODEV a retenu la solution d'un dépliant comme forme du guide pour sa proposition. Ce choix est marqué par la nécessité de réaliser un document synthétique et respectueux des coûts et de l'environnement. Par ailleurs, le support devra revêtir certains prérequis, à savoir une **cohérence graphique** ainsi qu'un accent sur l'**accessibilité** visuelle.

→ **Moins de texte, plus de visuels** : 90 % des informations qui nous parviennent passent par nos yeux. Un cerveau humain n'a besoin que d'environ un quart de seconde pour traiter et associer une signification à un symbole, en revanche, il nous faut en moyenne 6 secondes pour lire entre 20 et 25 mots. Le visuel favorise la mémorisation du contenu.

→ **Quid d'une charte graphique** ? Un grand nombre de guides des mobilités issus de communautés tierces ont été réalisés par des agences de communication/graphisme (CCVIA ; Pôle métropolitain du Genevois français ; etc.). Le groupe *Mobilités* ne se prononce pas sur cette question et sera attentif au travail du service communication compétent. Toutefois, au regard de la charte graphique communautaire déjà en vigueur (*Quoi de 9*, plaquette de la navette, etc.), le groupe souhaite établir quelques préconisations graphiques notables en matière d'accessibilité :

Certaines **polices d'écritures** apparaissent incompatibles avec l'impression de supports de communication, c'est le cas des polices à fort empattement (Abril Fatface, Didony Normal, etc.) et sont susceptibles de constituer une gêne pour les lecteurs en situation de dyslexie. Par ailleurs, dans un guide à portée synthétique, l'utilisation de telles polices prendrait une place conséquente, mettant davantage l'accent sur le titre au détriment du contenu :



De même, le guide devra redoubler d'efforts pour capter et conserver l'attention de l'habitant/destinataire par un jeu de couleur et un agencement maîtrisé.

Préconisation forte : "attention aux chevauchements de couleurs", aux couleurs trop vives et au "Word art". Le groupe *Mobilités* souhaite émettre une contre-indication (exemple consensuellement non recommandé) matérialisée par la plaquette de la navette entre Saint-Aubin-du-Cormier et Livré-sur-Changeon (voir page suivante).

Liffré-sur-Changeon > Rennes					
Liffré-sur-Changeon «Résidence des personnes âgées»	6h45	7h45			
Saint-Aubin-du-Cormier «La Chalme»	6h55	8h	Correspondance Arrêt «La Chalme» 9A - Rennes Gare routière	Départ 7h01	Départ 8h09
Saint-Aubin-du-Cormier «Paillette»	7h		Correspondance Arrêt «Paillette» 9A - vers Cesson «village des collectivités et Rennes Gare routière	Départ 7h41	
Liffré-sur-Changeon Fougères					
Liffré-sur-Changeon «Résidence des personnes âgées»	6h45	7h45			
Saint-Aubin-du-Cormier «Paillette»	7h05	7h55	Correspondance Arrêt «Paillette» 9A - vers Fougères Gare Routière	Départ 7h36	Départ 8h06

Afin de coordonner l'offre de mobilité du territoire, l'**intégration d'une carte** simplifiée est un plus. La majorité des guides dédiés au transport sont munis d'une cartographie sur-mesure (dont le fond de carte a été spécialement conçu) : "Une carte c'est expressif, c'est visuel" ; "chacun y trouve son compte sur une carte". Voici quelques éléments pouvant figurer sur cet outil :

- Les aires de covoiturage et pôles multimodaux ;
- Les arrêts d'autocar trans-urbain du territoire (Réseau BreizhGo) ;
- Les tracés des lignes d'autocar (Lignes 9a et 9b) ;
- Le tracé de la navette ;
- Les abris-vélo et emplacements de stationnement pour les cycles ;
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- La symbolisation de hameaux, permettant la sensibilisation à la vitesse routière à l'abord des habitations ;

A la manière de certaines réalisations de communautés tierces, la carte doit être centrée visuellement sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté, tout en laissant apparaître en filigrane les communes extérieures et points d'intérêts de mobilité (Gare SNCF de Châteaubourg, etc.). Ces détails s'ajoutant à la carte, celle-ci devra veiller à rester simple et cohérente, sans fioriture ni détail pouvant perturber l'habitant/destinataire du guide (pas de voie de communication apparente, pas de bâtiment superflu, ni carte satellite, ni capture d'écran Google Maps, etc.).

Enfin, pour ce qui est de l'accès aux compléments d'informations, le groupe *Mobilités* souhaite distinguer le support papier de sa réplique numérique :

- Le guide au format papier ne doit pas faire apparaître plus d'un **code QR**, car "tout le monde ne sait pas utiliser ce service" et qu'en abuser deviendrait volumineux pour une réalisation synthétique. Outre le QR code, nous recommandons d'afficher les liens complémentaires en adresse URL courte (sans *https* ni arborescence superflue venant s'ajouter au domaine principal).
- Le guide au format numérique ne doit pas faire figurer de code QR (scanner avec l'appareil permettant de visualiser le code à scanner lui-même est illogique). Les URL courtes figurant dans cette version dématérialisée peuvent être remplacées par des hyperliens sélectionnables.

VI. Annexe



Pays Centre Ouest Bretagne

- ✓ Une page par mobilité

© Réalisation Mathilde VAULAY

[Voir cette réalisation →](#)



CC Val d'Ille-Aubigné

- ✓ Exemples de trajet type
- ✓ Carte de l'ensemble des mobilités
- ✓ Une page par mobilité
- ✓ Charte graphique dédiée

© Réalisation Pollen Studio

[Voir cette réalisation en détail →](#)



Pôle métropolitain du Genevois français

- ✓ Exemples de trajet type
- ✓ Carte de l'ensemble des mobilités

© Réalisation Egis Conseil - Gwendoline Lémeret

[Voir cette réalisation →](#)



Communauté de communes du Thouarsais

- ✓ Une page par mobilité

© Réalisation CC Thouarsais

[Voir cette réalisation →](#)

Propositions émises le 16 novembre 2022 à Liffré.

Groupe *Mobilités et circulation dans le PCAET* - CODEV Liffré-Cormier Communauté